

# Écologie



## FAIRE DE PARIS VALLÉE DE LA MARNE UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'agglomération Paris - Vallée de la Marne a élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en large concertation avec les acteurs locaux. Un plan de 51 actions a été établi et voté à l'unanimité des membres du Conseil communautaire. Cette démarche sera labellisée « Citer'gie » afin d'en certifier les résultats.

40% de notre territoire est constitué d'espaces verts, de forêts, de lacs, de rivières. Il s'agit d'une opportunité considérable pour un territoire aussi proche de la Métropole du Grand Paris. Il s'agit aussi d'une grande responsabilité : Paris - Vallée de la Marne doit protéger, valoriser et rechercher l'excellence dans l'entretien de ses espaces naturels, qui constituent des lieux de respiration au bénéfice de tous. La qualité de la préservation de ces espaces naturels est notamment reconnue par le classement de 23 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), 1 Biotope, 1 Réserve naturelle régionale et 1 site Natura 2000. Ces actions s'inscrivent pleinement dans le cadre du Schéma de cohérence et d'orientation paysagère (SCOP).

Notre ambition en matière de transition écologique passe également par une utilisation plus vertueuse de nos ressources énergétiques. Des réseaux de chaleur par géothermie sont déjà en activité à Chelles et à Lognes-Torcy, un troisième réseau sera mis en service dès la fin 2021 à Champs-sur-Marne – Noisiel. Ce sont environ 22.000 logements au total qui seront alors raccordés aux réseaux de chaleur. La création d'un quatrième réseau de chaleur au Sud de l'agglomération, Emerainville-Pontault-Combault-Roissy-en-Brie, devra être étudiée. La friche du plateau du Bel-Air, à Courtry, va quant à elle accueillir une ferme photovoltaïque.

Parce que les nuisances que peuvent subir nos habitants sont également sonores, nous élaborons un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

La transition écologique passe également par la rénovation d'un maximum de logements. C'est pourquoi, en collaboration avec Seine-et-Marne Environnement, l'agglomération met en place un Service unique de la rénovation énergétique (SURE) qui accompagne les particuliers, les entreprises et les collectivités dans leurs projets de rénovations énergétiques.

D'autre part, nous réaliserons un Plan Alimentaire Territorial et encouragerons un développement des nouvelles formes d'agriculture urbaine qui permettent de rapprocher, dans une démarche écoresponsable, producteurs et consommateurs.

- Mobiliser l'ensemble des partenaires pour la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial.
- Viser une très grande qualité d'entretien de nos espaces naturels et étendre le périmètre de la Réserve Naturelle Régionale.
- Accompagner les rénovations thermiques des logements et des bâtiments publics.
- Élaborer un Plan Alimentaire Territorial afin de faciliter à tous l'accès à une alimentation de qualité produite localement.

## Nos objectifs